

Devenir **négociateur immobilier** RNCP38277





LE CQP NÉGOCIATEUR IMMOBILIER : CONÇU PAR LES PROFESSIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par la branche professionnelle de l'Immobilier. Il est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP38277). Il atteste d'une qualification de niveau 4 dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

Les atouts



Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail
- Développer de nouvelles compétences grâce à un parcours de formation adapté.

de l'Immobilier



Pour les entreprises

Branche professionnelle

- Renforcer les compétences des salariés et donc la performance de l'entreprise
- Recruter et former de nouveaux professionnels sur un métier-clé de l'entreprise
- Fidéliser et motiver les salariés

Descriptif métier



Le négociateur immobilier est un spécialiste des transactions immobilières (vente).

Il prospecte les biens immobiliers et fonciers, assure en tant qu'intermédiaire la mise en relation entre vendeurs et acquéreurs puis négocie les conditions de la vente du bien immobilier ou foncier, jusqu'à leur conclusion.

Pour qui?

- Les salariés en activité
- Les demandeurs d'emploi

Évalutation des compétences

Le CQP négociateur immobilier se compose de **3 blocs de compétences** :



Développer la prise de mandats de biens immobiliers et fonciers



Accompagner le client acquéreur à l'achat d'un bien immobilier et/ou foncier



Effectuer l'intermédiation pour la contractualisation de l'acte de vente du bien immobilier et/ou foncier

Un parcours sur-mesure

Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise

253 heures en organisme de formation et 469 heures en entreprise*

*période en entreprise non obligatoire pour les salariés du secteur de l'immobilier – 147 h dans le cadre d'une POEC-POEI

SALARIÉS

Répérage des compétences

Parcours de formation adapté

ÉVALUATION
FINALE
PAR UN JURY

OBTENTION
DU CQP

Parcours de formation intégral



STÉPHANE I.

Directeur d'agence immobilière
Île-de-France

JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE, QUEL INTÉRÊT POUR MES SALARIÉS?

La souplesse du dispositif du CQP permet de construire des parcours de formation adaptés aux besoins des salariés. La montée en compétences des salariés grâce au CQP s'inscrit dans une dynamique d'entreprise et cela permet de fédérer et motiver les équipes autour d'un projet commun.



MANON D.
Titulaire du CQP
Bourgogne-Franche-Comté

JE SUIS TITULAIRE DU CQP

Le CQP me permet de pallier mon absence de diplômes et de répondre aux besoins du secteur. Il certifie mes compétences pour faire face à l'évolution des métiers, mais également renforce mon expertise dans l'entreprise.

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILIER



39307 entreprises*



Salariés*

Le secteur de l'immobilier repose sur des compétences très variées. Cette pluralité permet à ce secteur de couvrir une diversité de métiers allant de la commercialisation à la transaction, en passant par la gestion et l'administration de biens immobiliers.

*Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022

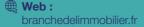
Contacts utiles

Plusieurs organismes de formation sont labélisés par la branche professionnelle pour dispenser les CQP.

Pour plus d'informations contactez la branche de l'immobilier : Madame Céline VENERONI



S Tél : 01 55 32 01 05



Opco EP, votre allié au quotidien

opcoep.fr